

Open data des réseaux de chaleur et de froid

France Chaleur Urbaine

06/10/2023

- **Tracés des réseaux** : les tracés des réseaux de chaleur et de froid ont été récoltés par France Chaleur Urbaine auprès des collectivités et exploitants.
- **Réseaux sans tracé** : ajoutée le 6 octobre 2023, cette couche recense les réseaux de chaleur dont le tracé n'est pas encore disponible sur France Chaleur Urbaine (sur la base de l'enquête annuelle des réseaux de chaleur et de froid du SNCU pour l'année 2021 – transmission par ViaSèva). Ils sont représentés par un point localisé au niveau du centroïde de la commune concernée.
- **Id reseau** : identifiant national du réseau (SNCU).
- **Taux d'énergies renouvelables et de récupération, contenu CO2, contenu CO2 ACV (variables Taux EnR&R, CO2 et CO2 ACV)** : ces données sont issues de l'[arrêté du 16 mars 2023](#), dit « arrêté DPE ». Elles sont établies sur la base de l'enquête annuelle des réseaux de chaleur et de froid réalisée par le SNCU, et portent sur l'année 2021 ou pour certains réseaux sur une moyenne 2019-2020-2021. Le taux EnR&R est en %. Le contenu CO2 est en kgCO2/kWh. Le contenu ACV (en analyse du cycle de vie) inclut les émissions directes et indirectes.
- **Réseaux classés** : l'information est basée sur l'[arrêté du 23 décembre 2022](#) relatif au classement des réseaux de chaleur et de froid, qui liste les réseaux concernés par le classement automatique. Lorsque la collectivité a délibéré pour s'opposer au classement et en a informé France Chaleur Urbaine, cette information a été prise en compte.

Pour plus d'informations sur un réseau, nous vous invitons à consulter sa « fiche réseau » accessible depuis notre cartographie, en cliquant sur le réseau puis sur « Voir plus d'informations » ou via le lien suivant :

<https://france-chaleur-urbaine.beta.gouv.fr/reseaux/Id reseau>

Exemple :

<https://france-chaleur-urbaine.beta.gouv.fr/reseaux/7501C>

Les données accessibles en open data ont vocation à être prochainement enrichies et régulièrement actualisées.

